DROITS DE L'HOMME

Atelier de validation de l'étude relative aux techniques de leur vulgarisation

Les travaux de l'atelier de validation de l'étude relative aux techniques de vulgarisation des droits de l'Homme, ont été ouverts hier à Nouakchott.

Evaluer la faisabilité des activités relatives à la consolidation des fondements de l'Etat de droit et à l'instauration d'une culture démocratique, diagnostiquer évaluer le plan d'information/communication/éducation en matière de droits humains, formuler des solutions avant la validation, sont les principaux objectifs de cette journée de réflexion.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'exécution du Programme

National de Bonne Gouvernance dont le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion Droits de l'Homme constitue un des grands acteurs.

Les quarante participants à cette journée viennent des différents départements et institutions concernés par la promotion des droits de l'homme. A cette occasion, le Plan National de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme leur sera présenté.

SUITE EN PAGE 3

Droits de l'homme

Atelier de validation de l'étude relative aux techniques de leur vulgarisation

Les travaux de l'atelier de validation de l'étude relative au techniques de vulgarisation des droits de l'Homme, ont été ouverts hier à Nouakchott.

Cet atelier vise l'évaluation de la faisabilité des activités relatives à la consolidation des fondements de l'Etat de droit et l'instauration d'une culture démocratique, le diagnostic et l'évaluation du plan Information - Education - Communication, en plus de la formulation des solutions requises avant la validation du plan présenté aux participants à cet atelier.

Cette rencontre, qui entre dans le cadre du Programme National de Bonne Gouvernance, est organisée par le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion.

Pendant une journée, quarante participants représentant les différents départements et institutions concernés, suivront une série d'exposés théoriques relatifs au Plan National de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme et les différents volets se rapportant aux objectifs de l'atelier.

Ouvrant les travaux de l'atelier, M. Hamady Ould Meimou, Commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion, a indiqué que notre pays, sous la direction éclairée du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, a mis sur pied un plan national de promotion et de protection des droits de l'homme. Ce plan a été élaboré en 2003 suivant une approche participative réunissant les représentants des institutions publiques, de la société civile et des partenaires au développement. Monsieur Hamady Ould Meimou a ajouté que ce plan national s'inscrit dans le cadre de la coopération technique entre notre pays et le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, visant à consolider les capacités du Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion.

Le Commissaire a ajouté que le gouvernement du Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck s'attelle à l'application judicieuse de cette politique visant la promotion et la protection des droits de l'homme et à leur octroyer l'intérêt qu'ils méritent.

De son côté,Mme Cécile Molinier,

la Représentante Résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement dans notre pays, a indiqué que cette rencontre témoigne de la poursuite de l'appui de son institution au Programme National de Bonne Gouvernance dans le cadre de la promotion et de la protection des droits de l'homme en faveur de l'ensemble des composantes de la société mauritanienne.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de M. Mohamed Sidya Ould Mohamed Khaled, ministre des Finances et de hauts responsables du ministère des Affaires Economiques et du Développement et du Commissariat aux Droits de l'Homme et à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion.